

**Assemblée générale**

Soixante-quatorzième session

Documents officiels

Distr. générale
25 novembre 2019
Français
Original : anglais

Deuxième Commission**Compte rendu analytique de la 9^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 11 octobre 2019, à 15 heures

Président : M^{me} Fisher-Tsin (Vice-Présidente) (Israël)**Sommaire**

Point 24 de l'ordre du jour : Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



En l'absence de M. Niang (Sénégal), M^{me} Fisher-Tsin (Israël), Vice-Présidente, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 24 de l'ordre du jour : Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition (suite)
(A/74/79-E/2019/58 et A/74/237)

1. **M. Córdova Chabla** (Équateur) dit que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions reste le plus grand défi pour l'humanité. Pour le relever, il est nécessaire de promouvoir l'agriculture durable, la sécurité alimentaire, la salubrité des aliments et la nutrition. Sa délégation réaffirme que chaque être humain a le droit d'avoir accès à des aliments sains et nutritifs en quantité suffisante, conformément au droit à une alimentation adéquate et au droit fondamental de chacun d'être à l'abri de la faim. Les initiatives internationales, notamment celles qui sont prises dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), devraient viser à inverser la tendance à l'aggravation de la faim, afin d'atteindre les objectifs de développement durable.

2. Le Gouvernement équatorien promeut des solutions qui s'inscrivent dans le cadre d'une économie fondée sur la solidarité avec la population, axées sur la création d'emplois, le renforcement des chaînes de production et le soutien aux zones rurales. En appuyant les populations au moyen d'investissements et de mesures qui renforcent leurs moyens d'agir, il favorise l'essor d'une société et d'un développement économique plus égalitaires et plus inclusifs, de façon à s'attaquer aux causes de la migration et à garantir le droit de vivre dans la dignité. Il promeut les pratiques agricoles durables qui contribueront à protéger la biodiversité et les écosystèmes au bénéfice des générations actuelles et futures et s'emploie à accroître la résistance de la production alimentaire aux changements climatiques. Son action vise à mettre fin à la dénutrition chronique, à promouvoir l'allaitement maternel, à encourager les bonnes habitudes alimentaires, à garantir que les enfants de moins de 5 ans aient une bonne nutrition et à lutter contre l'obésité et le surpoids.

3. Il convient de permettre aux pays en développement de bénéficier de la science, de la technologie et de l'innovation pour renforcer la résilience, la productivité et la durabilité de leurs systèmes alimentaires, qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les maladies non transmissibles, et pour accroître les revenus qui en sont tirés. La délégation équatorienne salue les travaux menés par l'Organisation

des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation mondiale de la Santé pour favoriser le développement agricole et améliorer la sécurité alimentaire, la salubrité des aliments et la nutrition.

4. **M^{me} El Hilali** (Maroc) dit que la faim et la malnutrition restent une réalité amère pour les populations, particulièrement en Afrique. Les pays du continent devront prendre des mesures pour nourrir leur population croissante, qui devrait doubler d'ici 30 ans, sachant qu'ils sont malheureusement très dépendants à l'égard des importations de produits alimentaires à l'heure actuelle. L'insécurité alimentaire est encore aggravée par des facteurs comme les catastrophes naturelles, les changements climatiques, la désertification, les inondations et la dégradation des sols.

5. Il faut opérer un changement majeur dans le système alimentaire et agricole mondial pour éliminer la faim. Le Maroc a toujours investi dans l'agriculture et participé à la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'agriculture, qui a un grand potentiel en Afrique, dont la population est jeune et qui possède plus de la moitié des terres arables non cultivées dans le monde. Plusieurs projets de développement prometteurs sont en cours et devraient contribuer à faire progresser l'action menée dans le cadre de la sécurité alimentaire. Le Maroc est résolument favorable à la création de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui stimulerait le commerce des produits alimentaires entre les pays africains, aiderait à accroître les revenus des agriculteurs et favoriserait le secteur agroindustriel. Les efforts d'un certain nombre d'organismes internationaux de développement créent une dynamique favorable pour intensifier l'action de coopération dans le secteur agricole, en particulier dans le contexte de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

6. Sous la conduite du Roi Mohammed VI, le Maroc a élaboré une stratégie de développement, le Plan Maroc Vert, qui a pour objectif de moderniser l'agriculture et l'agro-industrie et de développer l'agriculture familiale. La sécurité alimentaire est une priorité stratégique, que le Gouvernement traite selon une approche intégrée. Depuis 2014, le Maroc a signé 38 accords liés au secteur agricole avec 18 pays africains, notamment des partenariats avec l'Éthiopie et le Nigeria pour la production d'engrais. Le pays a également lancé des activités de coopération triangulaire en coordination avec la FAO, au bénéfice de pays comme le Cameroun, l'Eswatini, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali et la Tunisie. Il s'agit notamment de l'initiative pour l'Adaptation de l'agriculture africaine et de l'initiative Durabilité, stabilité et sécurité.

7. **M. Simpara** (Mali) dit que le Mali est parvenu à assurer sa sécurité alimentaire, mais que sa production agricole reste exposée aux aléas associés aux changements climatiques et confrontée à d'autres difficultés majeures, qui concernent par exemple la gestion du régime foncier, la gestion de l'eau, l'accès aux nouvelles technologies, la nécessité de renforcer les capacités des organisations de producteurs et l'accès au financement, notamment au crédit. Le secteur agricole est la pierre angulaire de l'économie, employant plus de 80 % de la population et représentant 30 % du PIB. Afin de rendre le secteur plus attractif et de garantir la souveraineté alimentaire, le gouvernement introduit de nouvelles technologies dans les systèmes de production agricole, pour promouvoir la mécanisation, ainsi que la transformation des produits. En conséquence, le pays réussit à atteindre ses objectifs de production de céréales et a augmenté sa production de céréales et de coton par rapport à la saison précédente.

8. Pour orienter le développement agricole, le Mali a adopté une loi qui concerne toutes les activités agricoles et connexes. Le Conseil supérieur de l'Agriculture, qui est présidé par le Président du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, est chargé de superviser la mise en œuvre de la politique nationale de développement agricole. Des efforts considérables ont été déployés pour accroître et mécaniser la production agricole, à savoir notamment l'implantation d'usines de montage de tracteurs et la distribution de 1 000 tracteurs aux agriculteurs, l'application de mesures de sécurisation du foncier agricole et l'octroi de subventions. Le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour atteindre l'objectif de développement durable n° 2, et la délégation malienne demande à tous les acteurs du développement de renforcer la coopération internationale à cette fin.

9. **M. Izourar** (Algérie) déclare qu'une action urgente est nécessaire pour garantir la durabilité des systèmes de production alimentaire. La progression de la faim observée dans le monde récemment résulte de divers facteurs : conflits, fragilité de l'environnement, catastrophes naturelles, problèmes d'accès aux produits de base, instabilité des prix, etc. Les sécheresses, la désertification, les changements climatiques et la dégradation des sols ont continué d'entraver l'amélioration de la sécurité alimentaire, en particulier en Afrique.

10. Conformément aux objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028), l'Algérie a adopté des politiques pour mieux soutenir les petits producteurs du secteur alimentaire et accroître leur résilience, leur productivité et leurs revenus. À cet égard, le gouvernement a diversifié les ressources financières dont disposent les agriculteurs et pris des mesures pour rendre le secteur agricole plus attrayant

pour les investisseurs du secteur privé grâce à des prêts subventionnés, à des dispositions fiscales favorables et à un soutien en matière d'intrants et d'équipement.

11. L'Algérie est confrontée à la fois aux changements climatiques et à la désertification, qui pèsent sur la productivité et les revenus des zones rurales. La sécurité alimentaire est un objectif d'autant plus prioritaire dans les politiques agricoles du gouvernement que la crise mondiale de 2007-2008 a fait ressortir le manque d'autosuffisance du pays. C'est pourquoi la sécurité alimentaire nationale est considérée comme une question de souveraineté alimentaire, et aucun effort n'est ménagé pour rendre le secteur agricole plus durable. Il est essentiel de suivre une politique nationale intégrée, d'investir dans les infrastructures rurales, de mettre en commun les meilleures pratiques et de développer les partenariats pour assurer la sécurité alimentaire, maintenir la cohésion sociale et atteindre les objectifs de développement durable. Le Gouvernement s'efforce d'intégrer les progrès technologiques dans son modèle agricole et d'harmoniser les stratégies de développement nationales et les politiques macroéconomiques.

12. Comme les risques de déstabilisation qui menacent les pays touchés par l'insécurité alimentaire continuent de susciter des préoccupations, l'Algérie promeut des solutions globales qui permettraient de fournir des aliments abordables à l'ensemble de la population. Le secteur agricole peut contribuer à créer des emplois et à réduire la pauvreté, en particulier parmi les populations rurales vulnérables. Il faut toutefois faire davantage d'efforts pour répondre aux besoins de plus en plus importants du secteur, à savoir notamment la fourniture d'intrants agricoles abordables, le renforcement des pratiques agricoles durables et l'accroissement de la compétitivité, en vue de promouvoir les produits locaux sur les marchés nationaux.

13. **M. Bokoum** (Burkina Faso) dit que, malheureusement, dans le monde en général et en Afrique subsaharienne en particulier, l'insécurité alimentaire reste un problème persistant. L'économie du Burkina Faso dépend en grande partie de l'agriculture, de l'élevage et du secteur minier. L'agriculture représente 40 % du PIB et 85 % des emplois du pays. Le secteur doit faire face à diverses difficultés, notamment les changements climatiques, l'insuffisance des infrastructures de stockage, les maladies et les ravageurs, le manque de terres arables et l'accès insuffisant au crédit.

14. Le Gouvernement accorde une place de premier plan au développement de l'agriculture dans son plan national de développement économique et social et met

en œuvre un certain nombre de stratégies et de politiques à cet effet, par exemple en faveur de la sécurité alimentaire et du développement durable de l'agriculture irriguée. Il s'agit notamment d'accroître la part de l'agriculture irriguée dans la production agricole totale, de répondre à la demande nationale de céréales et d'intrants agro-industriels, et de sécuriser le régime foncier rural.

15. Le Burkina Faso a réalisé des progrès considérables dans la lutte contre la malnutrition, étant notamment parvenu à réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants entre 2015 et 2018. La sécurité alimentaire s'est améliorée grâce à des investissements importants dans la productivité agricole, la production vivrière et l'alimentation du bétail. La loi portant régime foncier rural garantit un accès équitable aux terres à tous acteurs des zones rurales, sans distinction de sexe, d'âge, de nationalité ni d'appartenance politique. Dans des conditions de sécurité difficiles, le Burkina Faso sait pouvoir compter sur le soutien de la communauté internationale pour mettre en œuvre ses initiatives en faveur de l'autosuffisance alimentaire pour tous.

16. **M. Sharif** (Soudan) dit que l'élimination de la faim et de la pauvreté sont des priorités du Programme 2030, mais que le monde n'est pas en voie d'atteindre les objectifs de développement durable. Des mesures audacieuses sont donc nécessaires en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. La faim dans le monde a augmenté pour la troisième année consécutive, et la sous-alimentation reste plus répandue en Afrique que sur n'importe quel autre continent, touchant un cinquième de sa population. L'insécurité alimentaire a été aggravée par des facteurs comme la récession économique, l'inégalité des sexes, les conflits armés, la désertification et la sécheresse. La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour surmonter ces obstacles. Pour mettre en place des systèmes égaux, équitables, inclusifs, stables et résilients, il faut appliquer des politiques qui renforcent les systèmes agricoles et alimentaires et favorisent l'adaptation et la résilience au changement climatique, notamment au moyen des services écosystémiques et des mesures de préservation de la biodiversité, et intégrer les objectifs de lutte contre la pauvreté, la faim, la sécurité alimentaire et la nutrition dans les plans nationaux.

17. Principale source de l'activité économique au Soudan, l'agriculture est le principal moteur du développement du pays. Le Soudan est riche en ressources naturelles, possédant notamment des terres fertiles, des ressources en eau abondantes et un climat favorable à la production agricole, et peut contribuer à la production alimentaire régionale et internationale. Le

Gouvernement a mis en place un plan stratégique pour renforcer le secteur agricole, accroître la sécurité alimentaire et augmenter la production nationale au cours de la période 2017-2020. La Ligue des États arabes a lancé une initiative en 2018 pour renforcer la sécurité alimentaire dans la région arabe en stockant des denrées alimentaires à utiliser en temps de crise. La délégation soudanaise demande aux organismes compétents des Nations Unies de fournir une assistance dans le cadre de transferts de technologie et de partenariats.

18. **Monseigneur Hansen** (Observateur du Saint-Siège) dit que le contraste est saisissant entre les progrès du multilatéralisme dans la lutte contre l'extrême pauvreté (qui ont permis d'en faire sortir près d'un milliard de personnes) et la stagnation de la lutte contre la faim dans le monde. L'élimination de la faim et de la pauvreté constitue un devoir moral. Trois tendances inquiétantes se sont fait jour dans le cadre de la lutte internationale contre la faim. Premièrement, il y a plus qu'assez de nourriture pour tout le monde. Le gaspillage, la consommation excessive et l'utilisation de la nourriture à des fins autres que la satisfaction de la faim persistent, alors que des millions de personnes souffrent de sous-alimentation. Le problème ne tient donc pas à un manque de nourriture, mais à une mauvaise gestion de la chaîne alimentaire et au caractère inapproprié des modèles de consommation et de production. Deuxièmement, les initiatives d'aide et de développement, y compris les projets spécialement consacrés à la nutrition, sont souvent entravées par des décisions politiques, des idéologies fondées sur des partis pris et des obstacles douaniers insurmontables. Troisièmement, il faut fonder les efforts accomplis pour éliminer la faim sur des partenariats, en travaillant pour le bien commun et en toute bonne foi avec toutes les parties concernées. À cet égard, la volonté de faire participer et agir les populations locales et de répondre à leurs besoins particuliers doit être au cœur des stratégies mondiales de lutte contre la faim.

19. **M. Madriz Fornos** (Nicaragua) dit que le débat sur les progrès accomplis et les problèmes à surmonter dans la réalisation du Programme 2030, qui a été tenu récemment pendant le forum politique de haut niveau sur le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale, a fait ressortir clairement les besoins de financement, de transfert de technologies et de renforcement des capacités. L'objectif de développement durable n° 2 concerne le droit à une alimentation saine, nutritive et suffisante et le développement de l'agriculture durable. Les problèmes complexes liés à la nutrition sont aggravés par les effets sur l'agriculture des changements climatiques, des

sécheresses et des inondations, qui touchent avant tout les plus vulnérables.

20. Le Gouvernement a élaboré un ensemble de stratégies et de programmes en faveur de la souveraineté et de la sécurité alimentaires ; depuis 2007, il n'a cessé de promouvoir des mesures visant à développer la production et à éliminer la faim, en affectant des ressources économiques et techniques à l'appui aux petits producteurs, notamment des intrants, du crédit et une assistance technique et en s'employant à accroître la connectivité entre les zones urbaines et rurales. Des centres ont été créés pour le renforcement des capacités et la recherche dans des domaines comme la production de café, de maïs, de bétail et de chocolat. Début octobre 2019, le Nicaragua a lancé une stratégie nationale de production de semences, axée sur les semences à haut rendement et à forte résistance aux changements climatiques. L'agriculture familiale emploie 98 % de tous les producteurs et représente 90 % des terres agricoles, ce qui lui confère un rôle clé dans la sécurité alimentaire. Le Nicaragua a considérablement amélioré les indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, étant par exemple parvenu à réduire la prévalence de la sous-nutrition chronique.

21. **M^{me} Mucavi** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) dit que l'élimination de la pauvreté et de la faim est l'une des grandes priorités du Programme 2030, dans lequel l'agriculture durable, l'investissement dans le développement rural et la transformation des systèmes alimentaires sont considérés comme des facteurs essentiels du développement durable et inclusif. Malheureusement, les dernières données fournies dans la livraison 2019 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* indiquent que le monde n'est pas en voie d'atteindre l'objectif de développement durable n° 2.

22. Les mauvaises habitudes alimentaires sont responsables du fardeau multiforme de la malnutrition, c'est-à-dire la coexistence de l'obésité et de différentes formes de dénutrition. La faim et la malnutrition résultent en grande partie des conflits et des crises prolongées, de l'augmentation de la variabilité climatique et des phénomènes extrêmes, et des crises et ralentissements économiques. Il faut prendre des mesures ciblées et plus audacieuses pour relancer les progrès vers l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition, y compris le surpoids et l'obésité. À cet égard, les délégations ont été invitées à participer à la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation, consacrée au thème « Une alimentation saine pour un monde faim zéro ».

23. Comme souligné dans le rapport du Secrétaire général sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition (A/74/237) et la livraison 2019 du Rapport mondial sur le développement durable, la transformation des systèmes alimentaires pourrait jouer un rôle essentiel, non seulement dans l'élimination de la pauvreté, de la faim et de toutes les formes de malnutrition, mais aussi dans la réalisation d'autres objectifs majeurs. Pour réussir à promouvoir le développement de systèmes alimentaires qui soient inclusifs, axés sur la nutrition, durables, résilients et respectueux de l'environnement et du climat, il faut prendre des mesures dans tous les domaines relevant du Programme 2030. Il faut en outre accorder une attention particulière aux exploitants familiaux et aux peuples autochtones, qui sont à l'origine d'une part importante de l'offre mondiale de produits alimentaires et qui assurent divers services écosystémiques non rémunérés. Les populations rurales sont souvent les plus touchées par la faim, la pauvreté, la dégradation ou l'épuisement des ressources naturelles, les conditions météorologiques extrêmes et les conflits. De plus, elles ont un accès plus restreint à l'éducation, aux services de santé, à l'énergie, à l'eau potable et à l'assainissement, et aux emplois décents. À cet égard, l'analyse des systèmes alimentaires pourrait aider à déterminer les liens entre les problèmes économiques, sociaux et environnementaux auxquels le monde est confronté et donc à y trouver des solutions.

La séance est levée à 15 h 50.